

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2242>

Changer de banque, ou changer les banques  ?

- Regards -

Date de mise en ligne : lundi 10 janvier 2011

Description :

Une Tribune dans l'Humanité de Sylvie Mayer et Jean-Pierre Caldier, Animateurs D'Ap2E [Agir pour une économie équitable]

Rencontres Sociales

Une Tribune dans l'Humanité de Sylvie Mayer et Jean-Pierre Caldier, animateurs D'Ap2E [Agir pour une économie équitable]

"Des milliers de citoyennes et citoyens internautes ont répondu à la suggestion d'Éric Cantona de sortir leur argent des banques. Ils ont ainsi fait la démonstration du refus d'un nombre croissant de Françaises et de Français d'un système qui spolie la majorité d'entre nous. Les plus pauvres, les exclus bancaires, en sont les premières victimes, économiquement assassinés.

Quelles solutions, quelles innovations pour sortir de ce système qui met à mal toutes les économies et tous les peuples européens ?

Faut-il « changer de banque », comme certains le préconisent pour aller dans des banques « éthiques » ? La France connaît une situation originale : 60 % des dépôts de nos concitoyens (57 millions de comptes bancaires) sont placés dans des banques coopératives ou mutuelles. Dans ces banques coopératives et mutualistes, actrices de l'économie sociale, chaque sociétaire (tout client muni d'une part sociale) a le droit de vote (une personne = une voix), quel que soit son apport en capital. Il a le droit de participer à l'élection des instances de direction, de déposer des résolutions lors des assemblées générales, de se porter candidat au conseil d'administration de sa caisse locale, voire de la représenter dans les instances régionales et nationales. Mais la réalité est aujourd'hui différente : simulacres de démocratie dans les assemblées générales, cooptation plutôt qu'élections aux conseils d'administration... La plupart de ces banques mutualistes et coopératives ont trempé comme les autres banques dans le grand bain des dérives financières. Dès 2004, les Caisses d'épargne puis leur filiale Natixis se sont lancées dans l'aventure des subprimes aux États-Unis. Les banques françaises sont engagées dans la crise grecque à hauteur de 53/milliards d'euros, dont 30/milliards pour le Crédit agricole, qui apparaît aussi dans la crise irlandaise. Soyons rassurés, selon le gouverneur de la Banque de France auditionné à l'Assemblée nationale, l'exposition des banques françaises en Irlande est « /limitée/ ». Restons étonnés qu'il n'ait pu donner de chiffres précis. De son côté, le Crédit mutuel a su se préserver de ces dérives, mais est aujourd'hui propriétaire d'un groupe de presse qui couvre l'est de la France de l'Alsace à Rhône-Alpes. Les Banques populaires, en 2007, ont acheté Foncia, valorisée à 1,3/milliard, trois fois le chiffre d'affaires, trente et une fois le résultat net annuel. Aujourd'hui cet actif est valorisé par les analystes à environ 500/millions d'euros. Quelle future addition pour les sociétaires ?

Comment ont été consultés les sociétaires de ces banques sur ces stratégies qui coûtent des milliards ? Quelle responsabilité des élus représentant les sociétaires ?

Le Crédit coopératif, actionnaire de Banque populaire-Caisse d'épargne, cogère la carte de crédit Leclerc (Banque Edet). Plus éthique, il ne répond pas toujours présent aux demandes de financement de ceux qui veulent créer ou développer leur entreprise.

Nationaliser ces banques ? Obtenir qu'elles respectent leurs valeurs fondatrices et novatrices, et des pratiques démocratiques ? Changer de banques ou changer (« /la banque/ » ?

Ces banques, ainsi que la Banque postale et la Caisse des dépôts, pilotées et contrôlées démocratiquement par les citoyens sur de nouveaux critères de gestion sociaux et écologiques, apporteraient une autre efficacité à notre économie : des emplois utiles dans la production et les services, la construction de logements écologiques, des transports collectifs, des services publics développés et modernisés...

Changer de banque, ou changer les banques  ?

Aujourd'hui, de tous horizons, des voix affirment qu'il est urgent de transformer le système bancaire pour contribuer à résoudre la crise financière. Une telle transformation est un élément fondateur d'une économie alternative. Pour se réappropriier les banques mutualistes et coopératives dans lesquelles ils déposent leur argent, les sociétaires, citoyennes et citoyens doivent être soutenus par une volonté politique.

Nous mettons en débat dix propositions pour démocratiser « /la banque/ ». Quelques exemples :

« /Référendums/ » pour décider des grandes orientations stratégiques. Observatoires de la gouvernance. Assemblées générales démocratique : informations obligatoires, élections démocratiques (listes déclarées, professions de foi). Financement vers une économie équitable : quotas obligatoires d'investissements sociaux, solidaires, équitables. Gouvernance : application de la loi NRE (loi d'information citoyenne), limitations à deux mandats électifs et deux mandats représentatifs, limitation et non cumul des rémunérations, parité.

Ap2E (Agir pour une économie équitable) a vocation à créer des outils pour le développement d'une économie équitable. Il lancera début 2011 sa troisième campagne « /pour que les sociétaires participent activement à leurs assemblées générales bancaires/ ». Ce sera l'occasion pour les salariés sociétaires, les élus des territoires d'intervenir pour contribuer à la transformation démocratique de notre économie."